



TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des transports et de l'environnement

PROCÈS-VERBAL

Séance du 13 novembre 2007

Étude détaillée du projet de loi n° 28,
Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune
(Texte du projet de loi adopté sans amendement)

Rapport déposé à l'Assemblée nationale

le 13 NOVEMBRE 2007

document de la session no 587

PROCÈS-VERBAL

Commission des transports et de l'environnement

Séance du mardi 13 novembre 2007

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune. (Ordre de l'Assemblée, le 31 octobre 2007)

Membres présents :

- M. Bergman (D'Arcy-McGee), président de la Commission
- M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata), ministre des Ressources naturelles et de la Faune
- M. Damphousse (Maskinongé)
- M. Diamond (Marguerite-D'Youville)
- Mme Gonthier (Mégantic-Compton)
- M. Lelièvre (Gaspé) en remplacement de M. Bouchard (Vachon)
- M. Reid (Orford)
- M. Roy (Montmagny-L'Islet), porte-parole de l'opposition officielle en matière de faune et de parcs nationaux, en remplacement de M. Gingras (Blainville)
- M. Sklavounos (Laurier-Dorion)

La Commission se réunit à 9 h 38 sous la présidence de M. Bergman (D'Arcy-McGee), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata), M. Roy (Montmagny-L'Islet) et M. Lelièvre (Gaspé) formulent des remarques préliminaires.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : Après débat, l'article 1 est adopté.

Article 2 : L'article 2 est adopté.

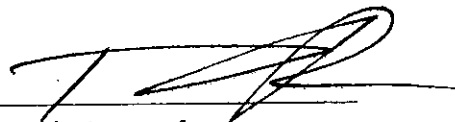
Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

REMARQUES FINALES

M. Lelièvre (Gaspé), M. Roy (Montmagny-L'Islet) et M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) formulent des remarques finales.

À 10 h 56, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

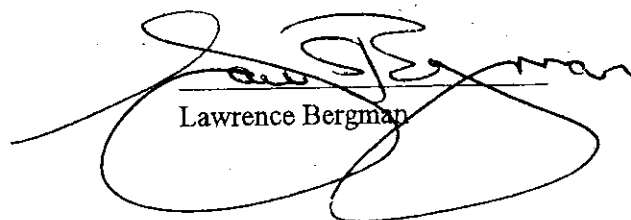


François Arsenault

FA/sl

Québec, le 13 novembre 2007

Le président de la Commission,



Lawrence Bergman